L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 27 DECEMBRE 1850.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No [illegible], rue de Chartres.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil-[illegible] Conseil de la Première Municipalité et de la Commission d[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 27 DECEMBRE.

☞ M. J. Magne, désirant se consacrer entièrement à sa profession d'avocat, le soussigné reste, dès ce jour, seul chargé de la gestion du Journal l'Abeille et responsable des engagements contractés sous la raison Magne & Weisse. G. F. WEISSE.

CHEMIN DE FER DE JACKSON.

Nous publions aujourd'hui dans notre partie anglaise le rapport que le lieutenant Henry L. Smith, appartenant au génie, a adressé au maire de la Nouvelle-Orléans sur un projet qui intéresse notre ville au plus haut degré. On se rappelle sans doute le remarquable message que M. Crossman a transmis au Conseil Général il y a quelques semaines et qui a paru dans nos colonnes en anglais et en français. Dans ce message, qui roule exclusivement sur les [illegible] intérieures, M. Crossman insistait [illegible] sur la nécessité de relier Ma[illegible] de l'autre côté du lac, à la ville de [illegible] l'Etat du Mississipi. Le maire [illegible] a de stériles recommanda[illegible] chargé le lieutenant Smith de faire [illegible] nécessaires.

[illegible] Smith se prononce en faveur de [illegible] Madisonville, non seulement à cause [illegible] du terrain mais encore à cause de la [illegible] serait bien moins forte. Il estime [illegible] $575,000 et les dépenses qu'entraînerait l'exploitation de la voie à $140,652 par an. [illegible] même que le chemin ne dépasserait pas [illegible] de l'Etat, il produirait des revenus [illegible] pour acquitter toutes les dépenses d'exploitation et donner en outre un intérêt de [illegible]

No[illegible] pas l'habile ingénieur dans tous [illegible] du sujet, et nous nous [illegible] d'attention sur son rapport. [illegible] temps que la Nouvelle-Orléans [illegible] contre les envahissements [illegible]. Le commerce se retire de [illegible] se porter directement sur les [illegible] de l'Atlantique. La grande artère qui [illegible] la Métropole du Sud ne suffit plus à y entretenir le mouvement commercial [illegible] de la cité. Les voies artificielles [illegible] créées depuis quelques années et qui [illegible] les Etats de l'Ouest en rayonnant [illegible] Nord, font une redoutable concurrence au Mississipi. Nous sommes menacés dans nos fortunes et dans notre avenir. Aux moyens que l'on met en œuvre pour détourner le commerce de sa voie naturelle opposons des moyens analogues pour restituer à la Nouvelle-Orléans sa [illegible] et empêcher le complet anéantissement de notre prospérité. Nous pouvons [illegible] la partie. Il ne faut pour cela [illegible] d'énergie et la volonté bien arrêtée [illegible] au but que nous nous serons [illegible]. Le chemin de fer de Jackson, plongeant [illegible] l'intérieur du Mississipi, transporterait [illegible] une quantité énorme de [illegible] qui actuellement s'écoulent ailleurs. [illegible] ce chemin qui nous reliera [illegible] embranchements et nous mettra en [illegible] avec les bords de l'Ohio. Cette [illegible] sans crainte sur l'avenir [illegible] capitalistes pourraient [illegible] d'autres travaux d'une utilité immédiate mais qui contribueraient à [illegible] nos immenses ressources.

Foire au profit des Orphelines.— La foire organisée par les dames de la Nlle-Orléans pour venir au secours de l'hospice de la rue du Camp, a été inaugurée hier à l'Armory Hall malgré le temps affreux qui régnait au dehors. Les [illegible] boutiquières étaient toutes à leur poste [illegible] bravé la pluie et la boue et le [illegible] de bonne heure et offrir aux [illegible] toutes ces élégantes [illegible] qui encombrent leurs échoppes. [illegible] Nous engageons vivement [illegible] les trésors coquets [illegible] de l'Armory, ils pourront [illegible] empiètements à ce moment [illegible] se dispose à offrir des [illegible]

Aux marchands de pétards.—Nous appelons l'attention des marchands de pétards sur deux [illegible] ordonnances municipales que nous [illegible] aujourd'hui par ordre du Maire, et qui [illegible] la vente des pétards dans les limites de la Nouvelle-Orléans. Ces pièces d'artifice [illegible] peuvent être vendues qu'avec l'autorisation du Maire, et quiconque viole l'ordonnance [illegible] d'une amende de cent piastres [illegible] également défendu de tirer des pétards [illegible] d'une amende de dix piastres [illegible] cinquante piastres au plus. Les [illegible] contravention sont con[illegible] quinze coups de [illegible] le maître ne consente à [illegible]. Nous apprenons que [illegible] s'est décidé à remettre ces ordonnances [illegible] à cause des nombreux accidens [illegible] signalés. La police a reçu l'ordre [illegible] une rigoureuse surveillance. Avis [illegible]

CONGRES.

[illegible] séance du 17, la mort de M. [illegible], de la Louisiane, est annoncée au [illegible] les résolutions ordinaires [illegible] s'ajourne comme marque [illegible] mémoire du défunt.

Le [illegible] 18, M. Soulé et M. Bright sont [illegible] leurs sièges. M. Pearce a présenté [illegible] de la Convention du Maryland [illegible] les Compromis votés [illegible] dernière session du Congrès. Le [illegible] sur le bureau après en avoir [illegible] l'impression. M. Atchison a présenté [illegible] dont l'objet est d'accorder au Mi[illegible] de passage sur les terres pu[illegible] un chemin de fer qui [illegible] Louis [illegible] aboutir à la frontière [illegible] l'Etat. Référé à un comité. Le [illegible] de M. Cass demandant au Président [illegible] de la correspondance [illegible] gouvernement et celui de l'A[illegible] agent envoyé par les E[illegible] Hongrie pendant la dernière guerre [illegible] provisoirement sur le bureau. [illegible] de M. Bradbury sur les [illegible] la dernière administration [illegible] une courte discussion entre MM. Winthrop, Mangum, Gwin, Ewing et quelques autres Sénateurs, puis la séance a été levée.

[illegible] Chambre des Représentans, M. Fitch a [illegible] la prise en considération de la résolution [illegible] du Sénat relative à l'Institution [illegible]. L'ordre du jour a appelé [illegible] bill dont l'objet est la réduction du [illegible]. M. Potter a pris la parole en faveur [illegible] de loi qui a été combattu par MM. [illegible] et Venable. Le bill fixe le port [illegible] simple à trois sous, quelle que soit [illegible] M. Atchinson a proposé de réduire ce chiffre à deux sous. Le [illegible] prolongé jusqu'au moment de l'ajournement et pourra être repris le lendemain.

Pointe-Coupée.—L'Echo de la Pointe-Coupée nous apprend que la brèche faite à la grande [illegible] entièrement réparée et que des propositions [illegible] être reçues, le 26 de ce mois, [illegible] une nouvelle levée autour de [illegible] éboulement est imminent par [illegible] fissure ou crevasse qui en [illegible] Plusieurs des paroisses voisines [illegible] contribuer à la dépense; ainsi [illegible] $2,000, Iberville, $1,500, St Martin [illegible], la part de la Pointe-Coupée [illegible] fait un total de 10,000 [illegible] pieds d'élévation, mais avec les fonds dont peut maintenant disposer la paroisse on ne pourra atteindre qu'une hauteur de quatre à cinq pieds, et si dans l'intervalle une crue subite vient à se déclarer, la chaussée naissante sera balayée par le fleuve. [illegible] que les paroisses avoisinantes qui n'ont [illegible] offert se hâteront de transmettre leur [illegible]-part au jury de police de la Pointe-Coupée. Les travaux que l'on exécute dans [illegible] paroisse sont destinés à protéger [illegible] partie de la Louisiane contre l'i[illegible] l'intérêt bien entendu des planteurs [illegible] et au-dessous de la crevasse leur [illegible] impérieusement de concourir à l'œuvre de salut en fournissant une partie des fonds nécessaires et à l'achèvement de la levée.

[illegible].—Le président des Etats-Unis a reconnu officiellement don Henrique Francisco Fallon, consul de la république du Chili à Boston.

Jenny Lind et les abolitionistes.—Qui se serait jamais douté que le nom de Jenny Lind se trouverait un jour mêlé à l'agitation abolitioniste ! Le fait est pourtant véridique. Tout récemment le bruit a couru au Nord que le *rossignol Suédois* avait fait un don de $1000 à la société abolitionniste. La-dessus grande rumeur. La cantatrice, exploitée par Barnum, a-t-elle horreur de l'esclavage ? Ses sympathies sont-elles acquises aux négrophiles ? La question fut longtemps débattue, mais elle vient enfin d'être résolue. M. Ritchie, vénérable éditeur de l'*Union*, écrivit à M. Barnum, lequel lui répondit sur le champ que tous les bruits qui couraient sur le compte de Mlle Lind étaient faux. La correspondance fut publiée, et il est à cette heure établi que le rossignol n'est pas abolitioniste. Ne serait-ce pas Barnum, par hasard, qui aurait inventé la fable pour publier plus tard son démenti et gagner ainsi par anticipation à l'éminente cantatrice les sympathies du Sud ? Allons, Barnum est positivement un grand homme.

Richmond.—La ville de Richmond avait dernièrement le bonheur de posséder le *rossignol suédois*, pour employer le langage ornithologique de nos confrères du Nord. Les recettes du premier concert qu'y a donné la cantatrice se sont élevées à $17,000. La place d'honneur a été vendue à un enthousiaste pour la bagatelle de $130; les autres places ont rapporté en moyenne treize piastres chacune.

Campagnes.—Nous lisons dans le *Vigilant de l'Ascension* de samedi dernier :

"Depuis trois jours les ondées ne cessent pas de nous inonder et pourtant la chaleur ne discontinue pas. Après avoir été appelée en vain, par nos planteurs, avant le temps de la roulaison, la pluie vient maintenant lorsqu'on demanderait de la sécheresse. En effet, les habitants qui ont fini leurs roulaisons avaient déjà commencé à préparer leurs terres pour la récolte prochaine, mais, encore une fois, ils se voient forcés de s'arrêter et d'attendre que le temps leur permette d'achever leurs travaux. La fatalité qui a pesé sur eux, cette année, continuera-t-elle encore longtemps à les poursuivre ?

En quelques jours le fleuve a monté de plusieurs pieds, et, par contre-coup, le bayou s'est rempli. Bientôt nos gros steamboats vont reprendre leurs voyages le long de ce cours d'eau. Le *Streck* et le *Mary Foley* recommenceront, croyons-nous, à parcourir ses eaux dans le courant de la semaine prochaine.

Réforme postale—Le commerce de New-York, dit un journal de cette ville, a tenu à la Bourse, un grand meeting, dans lequel ont été discutées les mesures proposées par le directeur-général des postes dans son récent rapport au Congrès. Tout en appréciant la libéralité de la réduction projetée, l'assemblée a exprimé le désir de voir opérer d'un seul coup la réforme complète, en fixant la taxe des lettres au prix uniforme de 2 cents et celle des journaux à 1 cent. Des résolutions conçues en ce sens ont été votées à l'unanimité et seront envoyées à la chambre, où elles sont assurées de trouver de chaleureux avocats.

La cave de M. Webster—L'honorable Daniel Webster qui se trouve en ce moment à Boston et qui doit retourner incessamment à Washington pour reprendre la direction des affaires étrangères, a jugé convenable de vendre le contenu de sa cave. Il avait d'excellens vins importés expressément par lui et remplissant environ deux mille bouteilles. M. Webster pensait sans doute faire un sacrifice en livrant sa cave à l'encanteur, mais le sort et l'immense popularité dont jouit l'honorable secrétaire d'Etat, en ont décidé autrement. Les acheteurs se sont portés en foule aux enchères et se sont vivement disputé les vins ministériels. La plupart des bouteilles ont été vendues sept piastres, ce qui par le temps et les vins qui courent, est un assez beau denier. M. Webster s'étant depuis longtemps constitué le champion du pacte fondamental, le Chambertin, le Haut-Brion, l'Ahmousseux et le Tokay de sa cave ont été baptisés du nom de vins de la Constitution, et comme bon nombre de marchands se trouvaient aux enchères on peut s'attendre à voir figurer bientôt chez eux et chez leurs confrères de toutes les villes américaines des crus équivoques bravamment étiquetés et portant pour devise ce mot magique "Constitution."

Haïti—Des avis d'Haïti jusqu'au 1er courant ont été reçus ces jours derniers à Boston. L'effroi qu'inspirait aux noirs le voisinage du choléra s'est entièrement dissipé; aucun cas de cette maladie ne s'étant déclaré dans l'île.

Le couronnement de l'Empereur Faustin Ier a dû avoir lieu le 25 de ce mois, jour de Noël. La couronne, le manteau, le sceptre, le trône et les autres insignes de la Royauté, viennent de Paris où ils ont été fabriqués à beaux deniers comptant. L'empereur n'a pas oublié l'humiliation que les Dominicains ont fait subir aux armes haïtiennes et il se dispose à prendre une éclatante revanche. La nouvelle expédition quittera Port-au-Prince le 1er février pour marcher contre Santo-Domingo. Faustin sera-t-il plus heureux cette fois ? Il est permis d'en douter.—Trois individus, convaincus de trahison, ont été fusillés à Port au Prince.—La nouvelle flotte de l'Empereur croise en dehors de ce dernier port.

Venezuela—Les nouvelles que nous recevons de Venezuela par la voie du Nord vont jusqu'au 23 novembre. Le président Monagas se disposait à céder le pouvoir à son successeur : son frère, on le sait, est de tous les candidats celui qui a obtenu le plus de suffrages, mais comme il n'a pas eu la majorité requise par la constitution, l'élection se trouve déférée à la législature. Le pays est tranquille.

CHRONIQUE LOCALE.

Théatre des Variétés.—La représentation de ce soir sera attrayante. Le programme comprend les pièces favorites du public. On commencera par le *Barbier de Séville*, opéra de Rossini.

Cirque de Dan Rice—La troupe équestre de Dan Rice donnera encore pendant trois jours des représentations sur la Place Washington, 3me municipalité. M. Levi North, le célèbre écuyer, paraîtra à chaque fois sur ses chevaux *Tammany* et *Beauty*.

Meurtre—Un nommé Thos. Ryan a été poignardé mercredi dernier, dans la rue Girod et est mort immédiatement après les suites de sa blessure. Les nommés Robert Dillon, John Langin, Patrick O'Hara, J. A. O'Neil et Rose Bonnez ont été arrêtés sous l'accusation de complicité dans ce meurtre ; ils comparaîtront aujourd'hui devant le recorder Caldwell.

—Plusieurs affidavits ont été faits hier devant le recorder Genois, mais leur insignifiance nous autorise à n'en point parler.—J. Lynch, accusé de vol, a été acquitté. Alexander Cummings, accusé du même délit a été renvoyé devant la Première Cour de District.

—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps de Mme Mahoney, qui s'est noyée en se laissant choir accidentellement dans le puits de la maison No 60, rue Mandeville, Troisième Municipalité. Verdict en conséquence.

—Le recorder Caldwell a envoyé hier devant la Première Cour de District, un nommé Thos. Baker, accusé de vol.

—La plupart des Cours étaient fermées hier et nous n'avons en conséquence qu'un très maigre rapport sur ce sujet.

—M. Catesworth Pinckney Smith, juge de la Cour Suprême du Mississipi, a comparu hier devant la Cour de Circuit des Etats-Unis, sous l'accusation d'avoir pris part à l'expédition de Cube, a fourni un cautionnement de $1,000 garantissant sa présence lors de l'appel de cette affaire.

FEUILLETON.

La Part du Feu.

III.

Il y a bien peu d'hommes qui soient aussi fort que leur haine.

Lorsqu'il fut rentré dans son appartement, Kermor ne se dissimula point tout l'odieux de son personnage. Des profondeurs de sa conscience, une voix s'éleva qui lui fit entendre un rude et sévère langage. Tout ce que sa nature rancuneuse recélait encore d'honneur et de loyauté se révolta à la fin, et d'invisibles bouches lui crièrent aux oreilles qu'il fallait être bien lâche et bien méprisable pour s'abaisser à frapper ainsi une femme sans défense.

Durant ce long entretien, dont il avait fait une incessante torture, la suave beauté de Florentine lui était apparue dans tout son éclat, et couronnée de la triple auréole de la grâce, de la jeunesse et de la pudeur.

Plus d'une fois il s'était senti ému par ses larmes, et s'il n'avait pas renoncé à d'odieux projets, c'est que sa haine pour M. de Barjolle s'était accrue de tout l'amour que Florentine semblait porter à son mari. Tout en parlant de la jalousie de Maxime, une jalousie semblable s'était glissée dans son cœur, et cette pensée que son ennemi était l'heureux et tranquille possesseur de tous ces trésors de vertu et de beauté, allumait en lui une fièvre qui calcinait son sang et jetait le trouble dans sa raison.

Le capitaine allait et venait dans sa chambre, comme fait une bête fauve dans sa cage, lorsqu'on lui annonça la visite de M. le comte de Malestrac.

Quelque confiance qu'il eût dans les moyens de persuasion politique de Florentine, le vieux gentilhomme avait estimé qu'une démarche de sa part auprès d'un petit officier de fortune serait de nature à aplanir bien des obstacles, en même temps qu'elle imposerait silence aux rancunes de ce soldat resté fidèle à la mémoire de son Empereur. Même, il avait poussé la diplomatie jusqu'à mettre dans sa poche le ruban rouge de la croix de Saint-Louis que, d'ordinaire, il portait fièrement à sa boutonnière.

—Capitaine, dit M. de Malestrac, j'ai l'honneur d'être maire de la ville de B., vous êtes mon hôte ; et, à ce titre, vous m'excuserez ma visite. Je vous dérange peut-être ?

Kermor salua ; et, d'un geste, il invita le comte à s'asseoir.

—M. de Barjolle est absent, reprit M. de Malestrac, et il se peut que sa jeune femme ait négligé de donner tous les ordres nécessaires à votre installation. S'il en était ainsi, je vous prierais de me considérer comme le mandataire de M. de Barjolle, mon administré et mon ami.

—Vous êtes trop bon, monsieur le comte, répondit Kermor ; je n'ai ni le désir ni le droit d'être fort difficile ; et d'ailleurs, vous le voyez par le luxe qui nous entoure, si j'ai un reproche à faire à l'hospitalité de cette maison, c'est d'être beaucoup trop somptueuse pour un pauvre soldat tel que moi.

—Allons donc ! capitaine ; un officier de votre grade et de votre mérite a droit aux égards, je dirai même au respect de tous ; et je me ferais une méchante querelle avec M. de Barjolle s'il apprenait qu'ayant eu la faveur de vous loger sous son toit, vous n'y avez pas été accueilli aussi bien que nous le permettent nos ressources limitées, à nous autres petites gens de province.

—Vous pensez cela, monsieur le comte ?

—J'en suis certain. Je regrette néanmoins l'absence du maître du logis. Barjolle est un bon et aimable compagnon, avec qui vous auriez passé d'agréables heures. Vous ne le connaissez pas ?

—Non, monsieur le comte.

—C'est, sans contredit, une des natures les plus heureusement douées qui existent. Toutes les bonnes fées ont assisté à sa naissance. Il est riche, jeune et beau. Il a une adorable femme qu'il aime avec une passion et dont il possède toute la tendresse.

—M. de Barjolle habite-t-il depuis longtemps ce pays ? interrompit Kermor, que les confidences du vieux gentilhomme faisaient tressaillir sur son siège.

—Voilà une de ces unions charmantes auxquelles un officier municipal doit être fier de présider ! continua M. de Malestrac en souriant. Je ne demanderais qu'un seul mariage comme celui-là, chaque année, pour me consoler de tous les hymens saugrenus qui se contractent en présence de mon écharpe.

—M. de Barjolle est donc bien heureux ! articula Kermor d'une voix altérée.

—Son bonheur est si grand qu'il m'effraie ; à la place de Maxime, j'imiterais Polycrate, tyran de Samos : je lancerais mon anneau dans la rivière. Et encore tremblerais-je qu'on ne me le réservît dans le ventre d'une carpe.

—Vous avez raison, dit Kermor, dont la haine se rallumait et s'attisait à ces paroles, comme les charbons d'une fournaise pétillent et s'embrasent sous l'haleine puissante d'un soufflet de forge. Tôt ou tard, M. de Barjolle paiera sa dette à l'infortune.

—J'espère bien qu'il n'en sera pas ainsi ! s'écria M. de Malestrac. Et d'ailleurs quelle sorte de malheur pourrait l'atteindre ? Il est trop riche pour connaître jamais la pauvreté. Quant à son bonheur domestique, il est, je crois, assuré d'une façon plus solide encore que sa fortune. De ce côté-là, surtout, Maxime est réellement invulnérable. C'est un Achille conjugal qu'on ne saurait blesser, même au talon.

Kermor pâlit, et il serra, à le briser, le bras du fauteuil sur lequel il était assis.

Puis, se levant par un brusque mouvement,

—On étouffe dans cette chambre ! dit-il.

Et il ouvrit la fenêtre avec une si grande violence, qu'un des carreaux vola en éclats.

—Vous me demandiez, continua M. de Malestrac, s'il y a longtemps que M. et Mme Barjolle habitent notre ville ? Deux ans environ, et pendant tout ce temps, je ne pense pas qu'il se soit formé un seul nuage dans leur ciel.

—On assure, cependant, que M. de Barjolle est très jaloux, objecta le capitaine, qui était parvenu à maîtriser son émotion.

—Maxime, jaloux ! s'écria le comte, je n'en crois rien. Se défier d'une si noble femme, ce serait plus que de la folie, ce serait un crime ! Et pour ma part, tout vieux que je suis, je me souviendrais encore que je peux tenir une épée si j'entendais une seule parole malsonnante sur le compte de la plus digne et de la plus respectable femme que je connaisse.

—On m'aura trompé, dit Kermor.

—Et trompé grossièrement, capitaine, tenez la chose pour assurée. Etes-vous marié ?

—Non, monsieur.

—Eh bien ! je vous souhaite une épouse aussi accomplie que Mme de Barjolle, souhaiter plus, me paraît un rêve irréalisable, et vous serez heureux, heureux à la façon de M. de Barjolle, ce qui n'est pas peu dire !

—Vous oubliez, monsieur le comte, que je ne suis, moi, ni noble ni riche.

—Bah ! savez-vous ce que l'avenir vous réserve ? Sa Majesté se connaît en hommes; et je ne doute pas que vous ne cueilliez de glorieux lauriers sur la terre d'Espagne. S'il n'était pas superflu de parler de recommandations à un officier qui se recommande si bien de lui-même, je vous prierais de vous rappeler que le ministre de la guerre compte au nombre de mes bons amis.

M. de Malestrac prit congé du capitaine, très satisfait de la façon adroite dont il était parvenu à glisser ce post-scriptum, qui était, en somme, le but essentiel de sa démarche.

—Il est jeune, il est pauvre, pensait-il en s'en allant, il doit être ambitieux. Son hostilité politique n'est autre chose que du mécontentement et de l'envie déguisés en fidélité héroïque. Je suis certain de l'avoir fortement ébranlé, si tant est que je ne l'aie pas tout à fait converti. L'éloquence de Mme de Barjolle fera le reste. Allons, continua-t-il avec un geste à la Titus, je n'ai pas perdu ma journée.

Hélas ! le vieil ami de Florentine était loin de se douter de l'effet qu'avaient produit dans l'âme de son auditeur ces imprudentes révélations.

Tout ce qui venait de lui être dit touchant le bonheur de son ennemi, ce long épithalame chanté si complaisamment par M. de Malestrac, avaient entièrement changé les dispositions de Kermor. Ses résolutions avaient cessé ; ses bons sentimens avaient été de nouveau vaincus. La vengeance et la haine survivaient seules dans son cœur.

Il sortit ; et comme il errait sans but dans la ville, attendant avec impatience que l'heure du dîner le remît en présence de madame de Barjolle, plusieurs voix l'appelèrent joyeusement par son nom.

Il se retourna et aperçut quelques-uns de ses camarades, attablés devant un café, fumant leurs pipes, buvant de la bière et jouant leur consommation au piquet, suivant l'usage immémorial des officiers quand ils vivent en province.

—Eh bien ! Kermor, demanda l'un d'eux, que vous semble de cette agréable petite ville que le Père Eternel a eu l'obligeance de mettre sur notre chemin et dans laquelle l'intendant a eu la bonne idée de nous faire faire séjour ?

—C'est un trou affreux ! répondit Kermor.

—Je sais, parbleu bien ! que les rues n'y sont pas aussi larges que la rue de la Paix et que les maisons n'en sont pas comparables à celles de la rue de Rivoli ! repartit l'officier. Mais quelles braves gens que les habitants ! quel luxe d'attentions, de prévenances et d'égards ! Depuis vingt ans que je roule dans toutes les garnisons, je ne me souviens pas d'avoir été choyé comme je le suis dans ce pays de cocagne.

—J'en suis enchanté, dit froidement Kermor.

—On m'a logé chez un saint homme de curé qui m'a offert un déjeuner de Balthazar. Il y avait surtout un certain vin de Bourgogne, comme on n'en boit certainement pas aux Tuileries ! Quant à son cognac, je renonce à en décrire les charmes, ajouta-t-il en passant savoureusement la langue sur ses longues moustaches rousses.

Kermor ne répondit pas.

—Moi, dit un autre officier, je suis logé chez le maire, et j'avoue que son cordon-bleu m'a réconcilié avec les culottes courtes, les cheveux poudrés et la croix de Saint-Louis. Sur ma parole ! ces vieux gentilshommes ont du bon. Nous avons chanté des duos anacréontiques au dessert.

—Tant mieux pour vous, commandant !

—Il paraît que le colonel a une douzaine de domestiques à ses ordres ! interrompit un jeune sous-lieutenant.

—Le colonel doit être le plus heureux des hommes, dit sèchement Kermor.

—Ah ça, mon cher capitaine, s'écria le commandant, est-ce que vous seriez descendu dans une tanière, par hasard ? Dieu me pardonne, vous avez l'air d'un ours !

—J'ai l'honneur d'être logé dans une des plus nobles maisons de la ville.

—Est-ce qu'on vous y aurait fait mauvais accueil ?

—J'ai reçu un accueil excellent.

—Alors, asseyez-vous et buvez un verre de bière avec nous.

—Merci, je n'ai pas soif.

—Voulez-vous fumer une pipe ?

—Je n'ai aucune envie de fumer.

—Si je vous proposais une partie de piquet ?

—Je vous refuserais, mon cher Changiron.

En ce moment, un garçon apporta un bol de punch.

—Que diable ! dit Changiron, vous ne refuserez pas du moins de trinquer avec nous, je suppose ? Nous allons entrer en campagne; nous y laisserons peut-être notre peau ! Buvons auparavant à la santé de ceux que nous aimons et de ceux qui nous aiment !

Les officiers choquèrent leurs verres.

Kermor vida le sien silencieusement, sans se mêler au toste de ses camarades.

—Ah ! sacrebleu, capitaine, cela n'est pas bien ! dit le commandant.

—C'est la faute de Changiron, répondit Kermor.

—Comment ! c'est ma faute ?

—Je le répète : n'avez-vous pas proposé à ces messieurs de boire à la santé de ceux que vous aimez ?

—Sans doute.

—Et à la santé de ceux qui vous aiment ?

—C'est exact.

—Eh bien ! moi, messieurs, personne ne m'aime et je n'aime personne.

Ayant dit ces tristes paroles qui le peignaient tout entier, il salua ses camarades et s'éloigna à pas lents.

—Je crois qu'il devient fou, dit un officier.

—C'est une mauvaise nature, reprit le commandant, et le plus grand plaisir qu'il pût me faire, c'était d'aller promener ailleurs son effroyable sauvagerie. A coup sûr, ce n'est pas lui qui a servi de modèle à Elleviou, ce charmant officier de cavalerie du théâtre Feydeau.

—Messieurs, dit Changiron, qu'avaient profondément blessé les façons brutales de Kermor, achevons notre bol de punch et ne parlons plus de ce regrettable incident. A dater d'aujourd'hui, je ne connais plus Kermor.

A six heures, un domestique de Mme de Barjolle vint prévenir le capitaine que le dîner était servi. Kermor se hâta de descendre à la salle à manger. La table, chargée des mets les plus appétissans, étincelait de cristaux et d'argenterie, mais il n'y avait qu'un couvert.

—Est-ce que je n'aurai pas l'honneur de dîner avec votre maîtresse ? demanda-t-il.

—Madame est indisposée et m'a chargé d'offrir ses regrets au capitaine, répondit le domestique.

Aussitôt son repas terminé, Kermor se dirigea vers l'appartement particulier de Florentine. La chambre de la jeune femme était précédée d'un salon dans lequel Mlle Théréson s'était installée et brodait assise dans l'embrasure d'une fenêtre.

—Madame de Barjolle peut-elle me recevoir ? dit-il à la femme de chambre.

—Madame est souffrante, répondit la jolie camériste.

—Ce n'est pas une indisposition grave, j'espère ?

—Madame a une fièvre très forte et il faut croire qu'elle se sent malade, puisqu'elle m'a ordonné de passer la nuit dans ce salon.

—Veuillez lui dire le regret que j'éprouve de ne pouvoir m'informer moi-même de l'état de sa santé.

—Je n'y manquerai pas, monsieur l'officier, dit Théréson, qui fit au capitaine sa plus gracieuse révérence.

Kermor sortit de nouveau; il parcourut les quartiers les plus solitaires de la ville, fuyant la rencontre de ses camarades et changeant brusquement de direction lorsqu'il entendait au loin le bruit bien connu de quelque sabre traînant sur le pavé.

Il faisait déjà presque nuit; de grands nuages noirs couraient éperdus dans le ciel. L'atmosphère, chargée d'électricité, était lourde et suffocante, et de fréquents éclairs déchiraient, par intervalles, les sombres profondeurs de l'horizon.

Comme il passait devant une église, les cloches tintèrent l'Angelus. Kermor se boucha les oreilles et doubla le pas.

Il erra ainsi durant de longues heures, cherchant à briser son corps par la fatigue et ne pouvant parvenir à lasser sa pensée, courant, s'asseyant, se relevant et courant encore, en proie aux plus vives douleurs et aux plus violentes tortures.

Vers minuit, lorsqu'il rentra, la pluie commençait à tomber, et les sifflemens aigus de la tempête se mêlaient aux roulemens du tonnerre.

Toutes les fenêtres de la maison étaient obscures. La chambre de Florentine était seule éclairée. Kermor, s'aidant des treillages de la tonnelle, parvint aisément sur le balcon. La croisée était ouverte ; Mme de Barjolle priait Dieu. On n'entendait que le bruit de ses sanglots qu'elle cherchait à étouffer dans son mouchoir.

Le capitaine glissa sur le tapis soyeux qui recouvrait le parquet et s'assit dans un fauteuil, muet et silencieux comme une ombre.

Quand Florentine se retourna et qu'elle se vit face à face avec son persécuteur, elle se releva avec énergie.

—Vous ici, monsieur ! s'écria-t-elle ; comment vous représentez-vous devant moi et à pareille heure ? Qui donc a pu vous laisser pénétrer dans cet appartement ?

Le capitaine étendit la main dans la direction de la fenêtre.

—Quelle audace ! dit Florentine. Et vous ne craignez pas que je vous fasse chasser honteusement ? Je ne suis pas seule, monsieur, ajouta-t-elle en indiquant la pièce voisine où se trouvait Théréson.

—Tant mieux, madame, répondit froidement Kermor. La scène toute respectueuse, je vous prie de le croire, que j'ai l'honneur d'avoir avec vous aura un témoin. Votre prudence même m'a servi à souhait. Au moindre bruit de votre part, je vous fais mes adieux, je reprends le chemin qui m'a amené et je laisse cette fille convaincue que si vous avez fermé la porte, vous avez daigné ouvrir la fenêtre.

—Mais c'est un démon que cet homme ! dit Florentine en se tordant les mains de désespoir.

—Calmez-vous, madame. Je puis vous délivrer bien vite de ma présence. Cela dépend de vous.

—Je ne vous comprends pas.

—Rien de plus simple. Je ne vous aime pas, dit-il d'une voix tremblante et en s'efforçant de comprimer sa vive émotion, vous le savez. Mais, vous le savez aussi, je hais votre mari. A supposer que je veuille bien, par considération pour vous, madame, épargner mon ennemi et ne pas donner suite publiquement, jusqu'à nouvelle offense, à des projets si longtemps caressés, du moins ne saurais-je renoncer à me venger à mes propres yeux, ne fût-ce que pour moi seul et pour la satisfaction intime de ma haine. Qu'il continue d'être heureux, soit ! je daigne y consentir.... Mais je veux être maître de son bonheur, acheva Kermor avec un accent dicté par la jalousie plus encore que par la colère.

—En vérité, s'écria Florentine, je suis le jouet d'un affreux rêve !

—Permettez-moi de vous rappeler à la réalité. Deux mots de votre main, un court mais gracieux accusé de réception de la lettre dont votre indifférence a gardé si fidèlement le souvenir, je n'en demande pas davantage et je pars à l'instant. Ce simple mot, qui ne me quittera jamais, ajouta-t-il en portant involontairement la main sur son cœur, ce mot suffira à réaliser le prodige dont je vous parlais tout à l'heure. J'oublierai le passé; mais votre avenir m'appartiendra. Je ne ferai usage de cette arme terrible qu'en cas d'absolue nécessité, mais je ne m'en dessaisirai pas. Cette certitude de pouvoir suffire à ma haine, car la tranquillité de M. de Barjolle n'est pas troublée, c'est à ma tolérance qu'il devra cet insultant bienfait.

—Mais vous êtes fou, monsieur ! et vous pensez que je me ferai la complice d'un si infâme manège ?

—Je l'espère, madame, répliqua Kermor avec une fausse assurance, et d'une voix de plus en plus émue. J'en appelle à votre raison. Il est parfois des sacrifices nécessaires, indispensables. En cas d'incendie, on a fait toujours la part du feu. J'ai pris la liberté de vous indiquer celle que j'attends de votre intérêt même. Deux mots, je le répète, et je disparais par où je suis venu, sans que personne ait soupçonné ma présence.

—Je ne ferai pas cela ! dit Florentine avec un geste de souverain mépris.

—Eh bien ! soit, madame, j'attendrai votre bon plaisir, dit Kermor en se laissant tomber dans un fauteuil, bien moins encore pour décider Mme de Barjolle par cette feinte opiniâtreté, que pour s'assurer lui-même contre l'émotion qui le gagnait de plus en plus.

Florentine courut à la porte de sa chambre, qu'elle chercha à ébranler, sans réussir à autre chose qu'à meurtrir ses poignets d'enfant.

—Théréson ! cria-t-elle, Théréson, ouvre-moi !

—Silence ! madame ! vous vous perdez par un tel scandale, je vous le répète, dit Kermor à demi-voix et en se levant pour se diriger vers la fenêtre.

—Cet homme a raison ! murmura Mme de Barjolle, devenue pâle et immobile comme une morte.

Un violent coup de tonnerre retentit, ébranlant la maison jusque dans ses fondemens.

—Qu'y a-t-il, madame ? Qu'avez-vous ? demanda la femme de chambre réveillée en sursaut. Est-ce l'orage qui vous fait peur ?

—Oui, répondit Mme de Barjolle, c'est l'orage .... mais il s'éloigne .... je n'ai plus peur .... Rendors-toi.

—Je vois avec plaisir, madame, que vous vous rendez à la raison, et j'ai lieu d'espérer maintenant une résolution favorable.

—Oui, monsieur, ma résolution est prise, interrompit Florentine avec une expression sinistre. Si l'on vous sait ici, je suis perdue ! Si j'ai la lâcheté de vous écrire, je le suis de même. Telle est l'horrible situation que votre loyauté m'a faite. Il ne me reste qu'un moyen d'en sortir. J'en userai !

Florentine alla à son secrétaire, ouvrit un tiroir et prit une petite fiole de verre aux deux tiers pleine d'une liqueur brune.

—Si, dans cinq minutes, vous êtes encore ici, dit-elle, je vous jure, monsieur, que je m'empoisonnerai avec cet opium ! Dieu me pardonnera, j'espère.

Elle dit ces paroles avec un accent si déterminé et si ferme, que le capitaine frissonna de terreur.

—Arrêtez, madame ! s'écria-t-il en faisant un pas en avant pour l'empêcher d'exécuter son dessein.

Mais il s'arrêta court lorsqu'il vit qu'à ce mouvement même la jeune femme portait le flacon à ses lèvres.

—Eh bien ! non, non, madame, reprit-il avec angoisse. Ce n'est point par la violence que je veux vous sauver, ce sera par la fuite. Déposez ce flacon, je vous en conjure, et je vais partir, je pars !

—Hé ! qui me le garantit, monsieur ? demanda Mme de Barjolle.

A cette question, Kermor garda un instant le silence, pendant lequel il parut en proie aux émotions les plus contraires. Puis, cédant tout à coup à un sentiment longtemps comprimé et qui éclatait malgré lui,

—Mon amour, madame ! s'écria-t-il en fléchissant le genou devant elle et en joignant les mains d'une manière suppliante.

—Votre amour ! répéta Florentine avec une écrasante ironie.

—Oui, madame, mon amour ! un amour qui date du jour fatal où je vous ai vue pour la première fois, un amour indomptable, un amour contre lequel la honte elle-même a été impuissante.... car c'était une honte pour moi que d'aimer la femme de mon mortel ennemi. Mais enfin mon orgueil s'humilie à vos pieds. Oui, je vous aime !

—Votre amour !.... répéta Florentine avec un redoublement de mépris.

—Oh ! je sais, madame, que c'est là un mot sacré que je n'ai pas le droit de prononcer devant vous. Mais, vous le savez, ce n'est que pour vous sauver que j'ai osé vous faire un pareil aveu ; et maintenant vous ne pouvez plus douter de ma sincérité.... Laissez ce flacon, je vous en conjure.

—Ce poison est ma sauvegarde, ma unique défense ; il ne me quittera que lorsque vous serez parti.

—Eh bien ! soit, reprit Kermor, je vais partir, mais ce ne sera pas sans vous avoir dit que vous êtes cruellement vengée, madame, je le confesse à vos genoux dans cet instant suprême. Je suis un misérable ! et le souvenir de ma conduite envers vous sera le remords de toute ma vie. Laissez-moi seulement espérer qu'un jour vous ne refuserez pas de pardonner à mon crime. Au nom de cet amour dont l'expression coupable n'offensera plus vos oreilles, j'abjure de mon côté la haine que j'ai vouée à M. de Barjolle, cette haine insensée qui m'a fait si malheureux et qui a failli faire de moi un assassin.

Kermor, qui se traînait aux genoux de Florentine, attendit sa réponse le front courbé, comme l'accusé attend la sentence de son juge.

—Vous ne répondez pas ! demanda-t-il avec une poignante anxiété.

—Partez ! dit-elle; ou je croirai que vous commencez une nouvelle scène de votre odieuse comédie.

Kermor se releva.

Aux deux côtés de la cheminée étaient accrochées deux miniatures d'Isabey. L'une reproduisait les traits de Maxime, l'autre ceux de Florentine.

Kermor décrocha le portrait de Florentine.

—Que faites-vous ? s'écria-t-elle vivement.

—Oh ! ne m'enviez pas la possession de ce souvenir. Ce sera désormais l'unique bonheur de ma vie.

En disant ces mots, et avant que Florentine eût eu le temps et la présence d'esprit de lui répondre, Kermor glissa le portrait sous son uniforme, escalada le balcon, sauta légèrement sur le sol détrempé des plates-bandes et disparut.

—La part du feu ! cet homme l'avait bien dit ! s'écria Mme de Barjolle. Protégez-moi, mon Dieu !

ALBÉRIC SECOND.

(*La fin à demain.*)

Nous appelons l'attention des amateurs et du public en général sur un magnifique assortiment de 1,000 lots d'articles de fantaisie, offerts à l'encan par MM. Morphy et Nevius. Cette collection ne laisse rien à désirer, et les plus difficiles trouveront à satisfaire leur goût.

La vente aura lieu aujourd'hui, 27 et demain 28, à 10 heures, au No 107, rue St-Charles.

FOIRE AU PROFIT DES ORPHELINES.

Un grand nombre de dames de la Nlle-Orléans, apprenant que l'ASILE DE LA RUE DU CAMP, qui renferme en ce moment 223 enfans, se trouve obéré et dans une situation précaire, ont résolu de tenir une foire pour venir en aide à l'établissement. La foire aura lieu dans la salle de l'Armory, 2e municipalité, et sera ouverte le 26 décembre pour durer jusqu'au 1er de l'an. Les maladies qui ont régné dans l'Asile pendant la plus grande partie de l'été et de l'automne et la nécessité de subvenir aux besoins d'un si grand nombre d'enfans, ont complètement épuisé les modiques ressources de la maison et grossi la dette qui pesait déjà sur elle. L'Asile de la rue du Camp n'a, on le sait, d'autres revenus que ceux qui lui sont fournis par la charité publique.

Les offrandes des citoyens seront reçues avec reconnaissance à l'Asile de la rue du Camp.

☞ M. GALVANI nous prie d'informer le public, que la galerie des beaux-arts de l'Union sera fermée à dater de mercredi prochain, jusqu'à la fin de la semaine, afin de remplacer les tableaux de l'exposition actuelle par de nouvelles peintures. Les personnes qui n'ont point encore visité cette collection, doivent se hâter, car plusieurs beaux tableaux doivent être enlevés pour ne plus être offerts en exposition. 21déc—5f

Marié dans la paroisse Assomption le samedi, 14 décembre, par le Rev. curé Masseau, M. Jos. T. TUREAUD, de la Nlle-Orléans, à Mademoiselle EVELINA D. TRUXILLO, de l'Assomption. 24 déc—3

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Jeudi soir, 26 décembre 1850.

Les avis de l'Africa ont, décidément raffermi notre marché au coton; les ventes de la journée, y compris quelques légères transactions faites hier, ont été de 9,500 balles et les cours se ferment ce soir à ⅛ cts de hausse. Low-middling à good-middling, 12⅞ @ 13⅛.

La demande de sucre a été très active malgré le mauvais temps 600 boucauts ont changé de mains aux cours très fermes et dans certains cas une hausse de ⅛ cent a été obtenue. 1500 barils de mélasse ont été vendus de 23¼ à 23¾ cts le gallon.

La farine est ferme, les ventes depuis hier ont été de 3,500 barils, dont 2,500 de l'Ohio) à $4 40. Le maïs vaut 70 à 72 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas varié. Le mess porc se vend $12.

Le whiskey vaut 25 @ 25½ cts le gallon, qualité rectifiée.

Le change est ferme et la demande modérée.

Nous n'avons eu connaissance d'aucun engagement en fret.

LISTE MARITIME,

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS MERCREDI.

Navire Cairo, Loring, de Boston
Goelette Maria, Johnson, pr Pensacole

EXPÉDIÉS HIER.

Steamship Louisiana, Lawless, pr Galveston
Steamer Beacon, Roberts, Montgomery, via Mobile
Navire President Smidt, Meyer, pr Mobile
Calcutta, Woodside, pr Trieste
Barque Gipsey, Estiaz, pr San Francisco
Brick Vandalia, Pendleton, pr Charleston
Excelsior, Watts, pr Philadelphie
Bryant, Bryant, pr Franklin
Apalachicola, Foote, pr San Juan
Goelette Wm R Pettis, Saunders, pr St Marks
Levinia, Bodden, pr Grand Caillou
Louis Sears, Sears, pr Apalachicola

ARRIVÉS MERCREDI.

Navire Oscar, Labory, de Bordeaux
Ashburton, Williams, de New-York
Barque Marmora, Duncan, de New-York
Juniata, Lawrence, de New York
Cumberland, Gorotz, de New-York
Rover, Nelson, de Rio Janeiro
J J Hawthorne, Small, de New-York
Theoxana, Borland, de Boston
Brick Enterprise, Mallon, de Stockholm
Frances, Sirven, des Iles Turques
Ysabel, Fiol, de la Havane
Emilio, Yncheurigua, de Campêche
Velocity, Darrell, de Kingston
Goelette Wm Bryan, Bruce, de Grand Caillou
Ella, Scherabeck, de Pensacole

—STEAMBOATS.—

F M Streck Streck, de Donaldsonville
Gen Worth, Wilson, de Yazoo City
Duck River, Clark, d'Alexandrie
Gipsey Ure, de Bayou Sara
Shamrock, Harl, d'Alexandrie
Autocrat, Goslee, de Memphis

—ARRIVÉS HIER.—

Brick Bryant, Bryant, de Chagres
Emily, Young de Kingston
Goelette Geneva, Walling, de Pensacole
Diamond, Mack, de Pensacole
Marcha, Rove, de Pensacole
Gen W H Harrison, Cozzens, de Pensacole
Sarah, Bentley, de Little Caillou
Tallahassee, West, de St Marks

—STEAMERS.—

St James, Power, de Donaldsonville
Albatross, Wheelhouse, de Port Hudson
Patrick Henry, Landry, de Baton-Rouge
Fashion, Martin, de Grand Prairie
Belle Creole, White, de Vicksburg
Cora No 2, Keeling, de Camden
Pontiac No 2, Warden de St Louis
J M Niles, Irvin, de Cincinnati
Aleck Scott, Swon, de St Louis
Mount Vernon, Kountz, de Pittsburg
E D White, Brady, de Williamsport

☞ Le navire OSCAR, cap. Labory, venant de Bordeaux, est en déchargement vis à vis la rue des Ursulines, 1re municipalité. Les marchandises dont le permis n'aura pas été reçu à bord dans le délai de 5 jours, du 26 courant, seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques des consignataires, qui sont requis d'en faire prendre livraison, sur la Levée. V. & E. MAIGNAN, 85 et 87, St Louis. 27déc

☞ Le capitaine et les consignataires du navire français l'OSCAR, de Bordeaux, ne seront pas responsables des dettes contractées par l'équipage. V. & E. MAIGNAN, 85—87, rue St Louis. 27déc

ON DEMANDE un bon cuisinier. S'adresser chez M. Bonford, encoignure des rues Annonciation et Edward, 2me municipalité, dans la matinée ou le soir après 5 heures. Il est inutile de se présenter si l'on ne peut fournir de bonnes recommandations. 27 déc

CHANGE sur France, à vendre par AUG. MOLIER, 90, rue St Louis. 27 déc

CHAUX—1,500 barils chaux fraîche du Cap Girardeau, en débarquement du steamer Kansas, et en magasin, à vendre par F. H. MONSSEAUX, rues St. Louis et Robertson. 27déc—4f

C. GODIN,
Libraire, Relieur & Papetier,
133, rue de Chartres,
VENDRA à bon marché des livres pour étrennes, livres illustrés, paroissiens en velours, écaille et ivoire, boîtes de couleurs et de mathématiques, images dentelle, papiers et autres articles de fantaisie. 27déc

EN débarquement du navire Oscar, venant de Bordeaux,
86 barriques vin rouge St-Julien Médoc,
40 do do Bourg,
20 do do St-Estèphe,
30 demi-barriques vin blanc Haut Sauterne,
60 caisses vin rouge Larose Médoc,
100 do do Chateau Berne,
50 do do do 24/2 bout.
200 do do St-Julien Médoc,
318 do do Cantenac Médoc,
100 do do Pauillac do,
100 do do Margaux do,
100 do do St-Estèphe do,
100 do do St-Laurent do,
214 do vin blanc Haut-Sauterne,
166 do do Haut-Barsac,
40 demi-barriques vinaigre blanc,
56 huitièmes cognac Union Brand,
50 quarts-pipes eau-de-vie Rochelle,
50 huitièmes do Alexandre Seignette.
A vendre à prix très modérés, par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée. 27 déc

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Le 26 décembre 1850—Conseil de ville de la Nouvelle-Orléans, séance du 20 décembre 1850—Résolu que toute personne libre qui fera partir des pétards dans les rues sera immédiatement arrêtée et conduite devant le Maire ou un des juges conseillers de la Cour de Cité et sera sujette à payer une amende qui ne sera pas moindre de dix piastres et n'excédera pas cinquante, et si c'est un esclave, il sera mis à la geôle de police pour y recevoir quinze coups de fouet, à moins que son maître ne paye la susdite amende.
(Signé) D. PRIEUR, Recorder.
Approuvé, le 20 décembre 1850.
(Signé) J. ROFFIGNAC, Maire.
Pour copie conforme,
27 déc A. D. CROSSMAN, Maire.

Mairie de la Nlle-Orléans—Le 26 décembre 1850—Conseil de Ville de la Nouvelle Orléans, séance du 3 janvier 1829—Résolu qu'à l'avenir toute personne ayant en sa possession, ou vendant dans les limites de la cité de la Nouvelle-Orléans des pétards ou toute autre pièce de feu d'artifice, sans la permission du Maire, payera une amende qui n'excédera pas cent piastres.
(Signé) J. Mt. FLEITAS, Recorder.
Approuvé le 5 janvier 1829.
(Signé) D. PRIEUR, Maire.
Pour copie conforme,
27 déc A. D. CROSSMAN, Maire.

AVIS.
LES créanciers de feu David Meyer et de sa veuve, Adèle Meyer, ainsi que les débiteurs de la succession du dit feu David Meyer, sont priés de se présenter dans le plus bref délai au soussigné, qui, en sa qualité d'administrateur, nommé par la Cour, est seul autorisé à agir.
CHARLES TALAMON, administrateur de la succession de feu David Meyer, rue de Chartres, No. 44. 17 déc—3m

Compagnie du Rail-Road des Attakapas et Mississipi.
LES livres de souscription au fond capital de cette corporation, sont maintenant ouverts au bureau de MM. Benner & Smith, No 35 rue du Camp, et seront ouverts pendant quatre-vingt dix jours, (les dimanches exceptés) suivant la charte de la Compagnie.
GEO. C. LAWRASON,
JAMES BONNER,
JOHN HALL,
27déc—jusq. 7 mars Commissaires

Bureau du Chemin de Fer de Jefferson et Lac Pontchartrain.
Nlle-Orléans, 27 décembre 1850.
AVIS—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie, pour l'année suivante, sera tenue à ce bureau le Lundi 6 janvier 1851, entre 10 heures A. M. et midi et quart.
CHARLES BAQUIE, Secrétaire.
27déc—10f

QUARTIER GENERAL, 1re Division, M L.
Nlle-Orléans, 27 décembre 1850.
Ordre Général No 15.
1o—Les corps de volontaires de cette division se réuniront sur la rue du Canal, mercredi le 8 de janvier 1851, en grande tenue, à neuf heures A. M., et après avoir été respectivement passés en revue, ils se tiendront prêts pour la célébration de l'anniversaire de la bataille d'Orléans, 8 janvier 1815.
2o—L'artillerie se tiendra prête à tirer le salut national le 7 janvier au coucher du soleil et le lendemain 8, au lever du soleil, à midi, et au coucher du soleil; les saluts seront tirés sur les Places d'Armes, Washington et Lafayette.
3o—Le Brigadier-Général D. Augustin, commandant la Légion de la Louisiane et le Brigadier-Général E. L. Tracy, commandant la première brigade de M. L., sont respectueusement chargés de l'exécution de ces ordres pour ce qui a rapport à leurs attributions respectives, ils se tiendront préparés à recevoir de nouveaux ordres du Quartier Général.
4o—Les officiers de la milice de cette division et ceux des autres divisions militaires de l'Etat qui se trouveront en ville le 8 janvier, sont invités à se réunir à l'Etat-Major Général, à neuf heures et demie A. M. Rendez-vous, Place d'Armes.
Par ordre de John L. Lewis, Major-Général, commandant la première division militaire.
L. E. FORSTALL,
27déc Inspecteur de la 1re division M. L.

MAISON ROUGE,
entre les deux marchés,
JOS. N. ROBERT & Co.
Successeurs de Paul Aldige & Co.
ONT reçu par divers arrivages les articles suivants qu'ils vendront à des prix très réduits :
Mérinos de toutes nuances, soieries changeantes,
Gros de Naples et de Berlin 3/4, 4/4 et 6/4,
Mousseline de laine assortie,
Cachemir pour robes,
Alpaca noir et de fantaisie,
Bombazine noire et bombazette,
Soieries et satin pour gilet, drap et casimir mode,
Flanelle blanche, rouge et autres,
Lasting noir et bleu, damassés pour rideaux,
Couvertes fines et communes de 3 à 10 points,
Mousseline blanche à raies et carreaux,
Do suisse, unie et brochée,
Indiennes assorties, [illegible] do,
Coton à chemises et à drap de 3 à 12 quarts,
Kentucky Jeans et tweeds,
Satinets noirs, bleus et gris,
Cravates soie et satin assorties,
Shals soie, cachemire et tartan,
Cachemire d'Ecosse,
Mouchoirs batiste fil et coton,
Bas de toutes qualités, gants dito,
Velours à côtes et unis pour vareuses,
Listados fil et coton,
Coutil et gingas à matelas,
Parapluies soie et coton
POUR HABITANS.
Coton Lowell 8 et 4 quarts, kersey et lindsey,
Indienne mérinac bleu, Merikon blanc et écru,
Colette et russie, et fil [illegible],
Chapeaux et chaussures, linge confectionné.
Aussi pour clore une consignation — Un lot de coton à voile Nos 2 à 10—qu'ils vendront aux prix des manufactures du Nord.
27 déc JOS. N. ROBERT & CO.

DRAWBACK—50 caisses de 12 bouteilles huile, 50 caisses absinthe Sauvageol, Brunetou & Co, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 27déc—c

A VENDRE en débarquement du navire Oscar capitaine Labory, venant de Bordeaux
1 caisse de 100 demi boites cèpes à l'huile,
4 do ensemble, 400 do champignons naturels
1 do do 100 boites petits pois;
2 do do 200 demi boites,
3 do do 300 1/4 boites sardines à l'huile;
20 do do 2000 1/2 do do do
Par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale
27déc—8

EN MAGASIN et à vendre par le soussigné—700 barriques et demi barriques vin Montferrant, Tartaguière, Médoc, St Emilion, Macau Médoc, St Julien Médoc, Cantenac Médoc, Château Margaux, Château Lafitte, Château Léoville, Haut Sauterne, Haut Barsac et Bergasse; 40 quarts vin de Madère et Burgundy Port; 20 quarts et huitièmes Gloria Cognac, 20 barils vinaigre de vin blanc, 2 barils et 10 caisses Vermuth Turino, 1500 caisses de 12 bouteilles et 24 demi-bouteilles vin St Julien Médoc, St Estèphe Médoc, Haut Brion, Cantenac Médoc, Château Margaux, Château Lafitte, Château Léoville, Grand Larose, Haut Sauterne et Haut Barsac, 100 caisses absinthe Versin & Lecoultre, Sauvageol & Brunetou, 150 caisses liqueurs assorties, curaçao de Hollande, marasquin, anisette extra superfine, 250 paniers de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles huile de Plagniol, 200 caisses cerises, prunes, abricots et fruits assortis à l'eau de vie, 50 caisses muscat de Frontignan et Lunel, 150 paniers Champagne, différentes marques, 25 do de 6 bouteilles guignolet, 50 caisses eau de fleur d'oranger triple; 3 do cire à cacheter rouge, verte et jaune; 100 de 15 cruchons vides pour curaçao; 50 de 12 flacons vides pour marasquin; 100 de 12 bouteilles vides pour vin; 120 paniers de 100 bouteilles vides; 10 do de 200 demi-bouteilles vides; 400 dames-jeannes françaises de 5 gallons; 150 do de 4 gallons, 200 do do de 2 gallons; 300 milliers bouchons fins, surfins et superfins, 4 barils saucissons de Lyon, véritables. NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 27déc—c

VIN ROUGE et blanc- Eau de vie, vin rouge ordinaire en barriques et en caisses.
Vin vieux de divers crus do
Vin rouge véritable St Georges, vieux, en barrique
62 barils vin blanc Haut Sauterne,
50 caisses do do do
40 barriques vin rouge de Marseille, Bergasse,
5/4 pipes eau de vie Barthelemy, 4e preuve,
16/4 do do do do
30/4 do do Martellon, 4e do
10/4 do do do 4e do
20/4 do do do 1834 1re do
4/4 do do J. J. Dupuy 1842 1re do
10/4 do do J. B. Clerc, 1831 1re do
10/4 do do Hy Hutton, 1831 1re do
15/4 do do do 1800 1re do
25/4 do do M. Daniel, 1842, sujets au drawback à vendre par B TALAMON, 162, rue Royale. 27déc

SARDINES A L'HUILE—15 caisses sardines en 1/4 boites de la marque Gilleton, 25 do do do do do, 5 do do grandes boites, à vendre par B. TALAMON, 162, rue Royale. 27déc

ABSINTHE, KIRSH—100 caisses absinthe Suisse, de Jean Renaud 150 do do do, Louis Richardet 20 do Kirsch do do. A vendre par B TALAMON, 162, rue Royale. 27 déc

FROMAGE de Gruyère—30 meubles fromage de Gruyère, attendus incessamment et à vendre à livrer par B. TALAMON, 162, rue Royale. 27 déc

EN débarquement du navire français Oscar:
10 demi pipes eau de vie United Proprietors,
40 quarts pipes do do LaRochelle,
40 barils do do do
27déc THOMAS PINET & CO.

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux:
300 barriques vin rouge Queyries;
20 do do St Estèphe;
8 do do Margaux;
50 demi do vin blanc Haut Sauterne;
50 quarts de pipes cognac, 4e preuve,
10 huitièmes do do 1re do Eyquem;
14 caisses vin rouge St. Estèphe;
36 do do Margaux, bouchées à l'emeri;
6 do de 24/2 bout do do do
4 futailles fil à voile en écheveaux;
4 do do en pelottes de 18 et 20 la liv.
A vendre par V. & E. MAIGNAN, 85—87, rue St. Louis. 27déc

FOIN—En débarquement du navire Oscar, de Bordeaux, 64 balles foin, 1re qualité, à vendre par V. & E. MAIGNAN, 85—87, rue St-Louis. 27déc

CHAMPAGNE—200 paniers, cru Ducal, en quarts et pintes, en débarquement du navire Acadia, du Havre, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, rue de la Vieille-Levée. 27 déc

VIN rouge—100 caisses vin rouge, St-Julien, Margaux et St-Emilion, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, rue de la Vieille Levée. 27 déc

SUCRE DE LA HAVANE—340 caisses, blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, rue de la Vieille-Levée. 27 déc

ABSYNTHE—100 caisses, Sauvajol, Brunetou & Co., en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, rue de la Vieille-Levée. 27 déc

VIN ROUGE—85 barriques, bonne qualité, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, rue de la Vieille-Levée. 27 déc

VIN BLANC — 60 barils vin blanc, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, rue de la Vieille-Levée. 27 déc

Ail! Ail!
50 PANIERS contenant chacun 50 gousses d'ail, à vendre par BERNARD TURPIN, No 90, Vieille Levée. 27 déc

PLOMB—1700 sacs.
CLOUX—1000 barillets.
PLOMB EN SAUMON—300 barillets.
BLANC DE PLOMB—1000 colis, à vendre par E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 27 déc

QUININE—2000 onces, à vendre par E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 27 déc

MORUE—1000 tambours—harengs, 50 barils, à vendre par E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 27 déc

SAUCE DE WORCESTERSHIRE—25 caisses véritables.
CONSERVES DE PHILADELPHIE—150 caisses assorties.
CORNICHONS—500 caisses assorties.
FARINA—200 colis aux prix de manufacture, à vendre par E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 27 déc

BOIS [illegible]—800 1/2 barres, à vendre par E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 27 déc

QUININE—2500 onces, en magasin et en débarquement des navires St-John et Albert, à vendre par caisses seulement par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 27 déc

PATE de Jujube—Marque de l'Aigle, à vendre par E J HART & CO, 79, rue Tchoupitoulas. 27 déc

CANDY—600 caisses rouge et blanc, à vendre par E J HART & CO, 79, rue Tchoupitoulas. 27 déc

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—43 caisses en déchargement des navires Art Union, Chicaro, Theodosia et Ovando, comprenant un grand assortiment pour la ville, la campagne et l'expédition en Californie, à vendre à des conditions libérales par G W DUNBAR, 5, rue des Magasins. 27 déc

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du Mount Washington, venant de Bordeaux,
205 barriques vin rouge, 120 barils vin blanc,
200 caisses vin rouge, 100 caisses vin blanc,
2 boucauts écaille. G. M. LUCAS,
12 déc—30f 27, Bienville.

J. MAGNE, avocat,
A transporté son bureau No 14, Exchange Place, entre les rues de la Douane et du Canal.

ROBERT J. KER,
avocat et notaire public,
No 14, Exchange Place, vis à vis la poste.

W. S. KOONTZ, avocat,
No 14, Exchange Place.

Compagnie d'Assurances des Marchands.
Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1850.
L'ELECTION annuelle des Directeurs aura lieu au bureau de cette institution, le Lundi 13 janvier 1851, de 10 heures du matin à 2 1/2 heures de l'après-midi.
24déc JOHN PEMBERTON, Sec.

AVIS—Mme ZIMMER, bien connue dans cette ville par les nombreux élèves qu'elle a formés, a l'honneur d'avertir les familles qu'elle est de retour et peut disposer de quelques heures pour donner leçon de piano et harpe, à de nouveaux élèves. Sa demeure actuelle est RUE DU CAMP No 244.
☞ A VENDRE—Un excellent piano, de qualité supérieure, fabriqué spécialement pour ce pays, et gardant parfaitement l'accord. Cet instrument possède une richesse de sons et une puissance qu'on ne rencontre habituellement que dans les meilleurs pianos à queue. 24 déc—6

Avis aux personnes qui consument du gaz.
LES personnes qui consument du gaz sont prévenues qu'à dater du 1er janvier prochain, tous les comptes de gaz et d'installations devront être payés tous les mois, sans exception, et que, lorsque ce règlement, invariable, n'aura pas été rempli avant la fin du mois, le gaz sera suspendu.
Par ordre de la direction,
18 déc—2m P. N. WOOD, Trésorier.
Compagnie du Gaz, 17 décembre 1850.

RICHARD LAHERTY, autrement connu sous le nom de RED DICK, le stevedore, a disparu depuis mardi dernier. N'ayant rien appris à son égard et comme il est sujet à des attaques d'aliénation, sa famille a les plus grandes craintes sur lui. Il est membre exempt de la Compagnie de Pompiers Volontaires No 1. Toute information concernant cette personne sera reçue avec reconnaissance par cette Compagnie, à l'encoignure des rues Hunter et Tchoupitoulas.
M LOT, Foreman.
McKEE BOWN,
23déc Secrétaire de la Comp. Vol. No 1.

A LOUER.—La maison en briques à deux étages, No 176, rue Dauphine, dernièrement réparée, peinte et tapissée. S'adresser à R. C. CAMMACK, 53, rue Gravier. 24 déc—4f

A LOUER—Le grand magasin en briques à deux étages, No. 226, rue Tchoupitoulas, nouvellement réparé. S'adresser à SECCOMB & VOORHIES, rue Tchoupitoulas. 24déc

A LOUER—Une Maison située encoignure St Ferdinand et Levée, 3me Municipalité. Pour les conditions, s'adresser à J B DUCREY, chaudronnier, rue St Louis, No 14. 23déc—1m

BOTTES fortes pour la boue, à longues jambes, ainsi que des brodequins Russett, à vendre par FROST & Co, 10, rue des Magasins. 7 déc

CHAPEAUX de laines en toute [illegible], à l'usage des habitans, à vendre par FROST & CO, 10, rue des Magasins. 7 déc

50 RUE DU CANAL. 50
REÇU par le navire Ohio, un grand stock de SOIERIES, DENTELLES et BRODERIES, des dernières importations et à des prix pour satisfaire les acheteurs les plus expérimentés.
RIDEAUX en mousselines et dentelles,
BONNETS, CHEMISETTES et COLS en dentelles.
MOUCHOIRS, MANCHETTES, COLS et BONNETS brodés.
MANTEAUX et MANTILLES, du dernier goût.
Magnifiques RUBANS de cou, nœuds et cravattes.
GARNITURES—Velours, Jenny Lind, galons, colliers, boutons, &c. &c.
Superbes tapis cirés pour tables, 4, 5 et 6/4.
Aussi—Un stock complet, par d'autres arrivages, de marchandises pour familles et habitants.
14 déc C M SIMPSON, 50, rue du Canal.

COLLEGE DE ST-JOSEPH,
a Bardstown, Etat du Kentucky.
LE collège de St-Joseph est établi à Bardstown. Le site est magnifique et salubre, les bâtimens sont grandioses et assez vastes pour renfermer un nombre indéfini d'élèves. Il y a des professeurs qui ont une haute capacité pour toutes les branches d'enseignement, et les études sont poussées aussi loin que dans les meilleurs collèges de l'Union.
Pension, blanchissage et enseignement dans toutes les branches d'éducation, par période de dix mois et demi, $130 00
Frais additionnels, au choix des parens.
1—Pour l'usage des instrumens de physique et de chimie, $10 00
2—Pour la classe de minéralogie et de géologie, 5 00
3—Pour la classe de musique et de danse,—chacune par trimestre, 10 00
4—Pour la classe de peinture et de dessin—chacune par trimestre, 5 00
5—Pour pension au collège pendant les vacances,—par semaine, 2 00
6—Pour l'usage du lit,—par an, 6 00
Pour de plus amples détails et des renseignements imprimés, s'adresser à M J. Rueil, libraire, 14 rue du Camp, où l'on peut laisser tout ce que l'on voudrait faire tenir à l'agent qui visite en ce moment la ville. 25 déc—6 f v 4 f c

ORGE PERLEE—10 barils qualité supérieure en débarquement du navire Isis, de Rotterdam, à vendre par GILDEMEESTER & Co, No 33 Gravier. 25 déc—3

GENIEVRE DE HOLLANDE—20 pipes en débarquement du navire Isis, de Rotterdam, à vendre par GILDEMEESTER & Co, No 33 Gravier. 25 déc—3

CUIRS VERNIS—A vendre, cuirs vernis français, tiges de bottes, peaux de veau vernis, et veau de couleur, par H. BOYLE & Co, 47, rue Douane. 19 déc—10

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des meilleures marques, toujours en main et à vendre par J M CABALLERO, 3 déc 36 Vieille Levée, entre Douane et Bienville

CIGARES—155,000 cigares de la Havane de qualités assorties, en débarquement du brick P Soulé, à vendre par J M CABALLERO, 3 déc 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane

CIGARES PRINCIPES—De véritables Principes, des marques réputées du Steamboat, à vendre par J M CABALLERO, déc 36, Vieille Levée entre Bienville et Douane.

A VENDRE à bord du navire Pyramide, venant du Havre,
20 meules Fromage Gruyère Suisse, de première qualité,
200 fromages Tête-Maure,
45 fromages pâte grasse.
20 nov JEAN FISSE.

EN débarquement du navire Sabattis, de Bordeaux—40 barriques vin rouge de famille, 30 do vin vieux, 800 livres lentilles, première qualité, à vendre par JEAN FISSE, encoignure Royale et St-Pierre. 20 nov

Coton en Bobines d'Alexander.
LES soussignés, agents pour la vente de ce fil supérieur, en ont constamment en mains un grand approvisionnement.
H. BOYLE & CO., 47, rue de la Douane. 16 nov—90f

A VENDRE à livrer par les navires Medomack et Oxembrige, attendus du Havre
80 caisses absinthe Ed Pernod, étiquette à la croix fédérale.
40 do do C. F. Berger do do do
20 do kirsch do do do do
50 do absinthe Versin et Lecoultre,
50 do do Auguste Leuba.
30 do kirsch Versin et Lecoultre et Ed Pernod,
40 meules véritables fromage de Gruyère, par
28nov J. N. CURIEN, rue Dumaine.

A VENDRE en débarquement du navire Pyramide, venant du Havre,
50 caisses absinthe Versin & Lecoultre, par J. N. CURIEN,
28nov 32, rue Dumaine

INDIENNES A CINQ SOUS
LA VARDE, PAR
C. M. SIMPSON, 50, rue du Canal. 14 déc—10

SARDINES A L'HUILE—9,500 boîtes, demi et quarts de boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guilloux, à vendre par AUG. MOLIER, 90, St Louis. 24déc

Vins en barriques.
600 Barriques St Julien, St-Emilion, Latresne, etc.
40 barils vin blanc Haut Sauterne, en magasin et à vendre par NOEL & GUIRAUD, rue Royale 103. 24 déc

Vins en caisse.
500 Caisses St-Julien Médoc,
200 do St-Estèphe do,
100 caisses Château Margaux,
200 do vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac, en magasin et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, rue Royale No 103. 24 déc

Cognac.
80 Demi pipes, quarts et huitièmes cognac A. Bonniot.
30 quarts Rochelle, Conte Martin.
60 demi pipes, quarts et huitièmes Bordeaux, dans les magasins de la douane, à vendre par H NOEL & GUIRAUD, rue Royale No 103. 24 déc

Kirsch et Absinthe Suisse.
150 Caisses absinthe de la marque Pernod.
100 do do Dupied père et fils.
100 caisses do A. Junod.
100 do do Versin Lecoultre, en magasin et au drawback, à vendre par H NOEL & GUIRAUD, Rue Royale No 103. 24 déc

Fromage de Gruyère.
50 Meules gruyères, à vendre par H NOEL & GUIRAUD, rue Royale, No 103. 24 déc

EN débarquement du navire Mount Washington, de Bordeaux, à vendre par les soussignés,
12 barriques vin rouge Cantenac Médoc;
48 do do St. Estèphe do;
20 do vin blanc Haut Sauterne;
18 demi do do do
50 caisses vin rouge St. Julien;
150 do do St. Estèphe;
300 boîtes sardines L. Bernaudau;
3000 demi et 1000 quarts sardines do;
500 boîtes et 1000 demi cèpes et champignons.
FERBOS FRERES,
19déc 247 et 249, rue Royale, enc Dumaine

P. LONGIS, 47, Vieille Levée—180 barriques de vin F. Durand, au drawback;
200 barriques vin F. Durand en magasin;
250 quarts vin de Porto rouge F. Durand,
46 do do do blanc do;
150 do do do rouge Miguel Reig.
275 do do do do F. Grasset;
375 do do Madère do;
80 barriques vin de Bordeaux pour l'ordinaire;
14 do do de Milan à Pauillac;
8 do do de Ganouillac & Valery;
4 do do grand vin de Médoc;
8 demi-barriques de Pichon Longueville, 1845—46;
40 barriques de vin de Bergasse;
340 caisses de vins fins, diverses marques;
25 do de Brane à Cantenac;
50 paniers de Champagne, 1re marque;
100 do huile d'olive de Plagniol;
Sardines à l'huile de Fontaine, jeune, à Concarneau Finistère. 24déc

CHARBON DE PITTSBURG ET CANNEL ANGLAIS, en déchargement et à vendre par A. LANUSSE & Co.
Les ordres laissés à notre bureau, No 102, rue des Ursulines, entre Royale et Bourbon, seront promptement remplis.
AUGUSTE LANUSSE—GEO. W. NOTT.
21 déc—1

AMUSEMENS.

Théâtre d'Orléans.
SAMEDI, 28 décembre 1850.
NORMA,
Grand opéra en trois actes, de BELLINI.
☞ On commencera à 6 1/2 heures.

Cirque de Dan Rice.
Place Washington—Trois Représentations de plus—Vendredi, Samedi et Lundi 27—28 et 29 décembre.
M. LEVI NORTH, l'écuyer modèle paraîtra dans chacune de ces représentations, et fera danser ses célèbres chevaux Tammany et Beauty.
Les bureaux seront ouverts à 6 heures, on commencera à 7 heures.
Prix d'entrée—25 cents.—Places réservées—50 cents. 27 déc—3

Théâtre des Variétés.
VENDREDI SOIR, 27 DECEMBRE 1850.
LE BARBIER DE SEVILLE, opéra.
Suivi d'un GRAND DIVERTISSEMENT.
Le spectacle sera terminé par
AN ALARMING SACRIFICE, parade.

Banque de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1850.
CETTE Banque sera fermée le 25 courant, jour de Noël, ainsi que le 1er et le 8 janvier prochain. Les billets échéant ces jours-là sont payables la veille, et les billets offerts à l'escompte devront être également présentés la veille.
23déc R M DAVIS, Caissier.

Compagnie de Banque et Canal,
Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1850.
CETTE banque sera fermée mercredi prochain, jour de Noël, et les mercredi, 1er, et 8 janvier. Les billets échéant ces jours-là seront payables la veille précédente [illegible] pour la direction [illegible] escompter.
23 déc C. M. BELL, Caissier.

Bureau du Chemin de Fer de Carrollton.
Nlle-Orléans, 13 décembre 1850.
AVIS—L'élection des directeurs de cette Compagnie pour l'année suivante, sera tenue à ce bureau le Lundi 13 janvier prochain, entre dix heures A M et 2 heures P. M.
Par ordre de la direction,
14 déc—30 CHARLES BAQUIE, secrétaire.

Agence de la Compagnie d'Assurance du Sun.
Nlle-Orléans, 28 novembre 1850.
LES listes d'intérêt sur le scrip de 1847, 1848 et 1849, ont été reçues, et les paiements seront faits en conséquence. L. MATTHEWS,
29 nov—1m Agent.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE PONTCHARTRAIN.
Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1850.
UNE assemblée des actionnaires de cette compagnie aura lieu, lundi 6 janvier prochain, pour 1851, au bureau No 29, rue de la Vieille Levée, entre 10 heures du matin et 2 de l'après-midi.
Dans ce temps et au même lieu, il sera tenu une élection de sept directeurs pour servir durant l'année courante.
9déc—☞ J. NEVILLE, Secrétaire.

COMPAGNIE DU GAZ.
Nouvelle-Orléans, le 6 décembre 1850.
L'ELECTION annuelle des directeurs de cette institution aura lieu au bureau de la Compagnie lundi 6 janvier 1851, de 10 heures du matin à 2 heures P. M.
7 déc—30 P. N. WOOD, Trésorier.

AVIS DE SOCIETE.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis, qu'ils ont formé ce jour une société de commerce sous la raison de CAVELIER & MAXENT, et qu'ils continueront le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier. Ils espèrent, par leur zèle et leur activité, mériter la confiance qui était accordée à l'ancienne maison.
Aus Z. CAVELIER.
Lce MAXENT.
16déc—10 Rue Royale No 169.

D. GAST,
Doreur, Galvaniseur et Bronzeur sur tous métaux, tels que: Pendules, Candélabres, Garnitures de cheminée, &c. &c.
A L'HONNEUR de prévenir le public, qu'il vient d'ouvrir son atelier rue Royale 149, où il se chargera de l'exécution de tous travaux concernant son état.
Une longue pratique et un travail continu, dans les premières maisons de Paris, le mettent à même de pouvoir garantir la solidité et la beauté des ouvrages qui lui seront confiés.
Il sollicite et espère obtenir le bienveillant patronage des habitants de cette ville. 7déc—1m

CLASSES DE SOLFEGE.
M. [illegible] Théâtre d'Orléans [illegible] classes de solfège [illegible]
De 4 à 5 heures [illegible] les demoiselles.
De 5 à 6 heures [illegible]
Le cours est fait d'après la méthode de B. Wilhem. Prix, trois piastres par mois.
4déc—3m No 3[illegible], rue Dauphine.

JULES BOISSE & PINAUD.
Successeurs de L. Chabbo.
COIFFEURS,
ONT transporté leur magasin et salon, au No 182 rue de Chartres, maison Pontalba.
Ils tiennent constamment en vente
PARFUMERIE fine et d'importation de Paris, Montpelas, Lubin, Guerlain.
BROSSERIE—tabletterie et peignes, de tous genres.
ARTICLES DE TOILETTE—[illegible]
GANTS JOUVIN [illegible]
FABRIQUE de [illegible] nattes, bandeaux et frisettes.
SALON pour la taille et la coupe des cheveux.
M Joues se charge de donner à domicile des leçons de coiffure. 6déc

Plant de fraisiers, venus de graines.
A VENDRE—10,000 fraisiers, de la variété dite Crescen, en excellent ordre et prêts à être replantés immédiatement.
Ce plant a été élevé dans mon jardin, la saison dernière. Sans être très délicate de culture, cette variété donne une récolte abondante de belles fraises, mesurant souvent trois pouces et demi de circonférence, pleines de jus et d'une saveur très parfumée. L'espèce est très prolifique et son rapport dure plusieurs mois de l'année. Le prix en est fixé à $10 le cent.
Les demandes peuvent m'être adressées par la poste, ou à mon bureau, No 7, Bank Place. Elles seront remplies avec promptitude.
3 déc—au 1er HENRY LAWRENCE.

Etrennes, Etrennes !
Cour Royale et Toulouse.
TH. MOREAU a l'honneur d'offrir aux dames un assortiment de jouets pour cadeaux de nouvel an, tel qu'il ne sera pas facile de mieux choisir. Le magasin présente en ce moment l'aspect d'un VASTE BAZAR, où sont étalés les objets les plus variés, destinés à l'amusement ou à l'instruction de la jeunesse, de tous goûts et de tous prix. Les dames sont invitées à venir s'y promener avant de faire leurs emplettes. 21déc

Quincaillerie.
NOUVEAU MAGASIN.
LE soussigné, ayant repris les affaires sous la raison HOPKINS & Co, au No 277, rue Tchoupitoulas, déballe en ce moment un stock complet de Quincaillerie, qu'il offre en vente aux prix les plus bas que l'on puisse obtenir en ville. Il sollicite de nouveau le patronage de ses amis et du public.
WILLIAM HOPKINS,
No 277, rue Tchoupitoulas.
21déc—6fv—6camp

$300 de Récompense.
LA récompense ci-dessus sera payée par le soussigné, à quiconque retrouvera le corps du capitaine JUNIUS BEEBE, victime de l'explosion du remorqueur Anglo-Norman. Ce sinistre a eu lieu le 13 courant, vis à vis Greenville.
BEEBE & Co, 13 Vieille Levée.
☞ Les capitaines de navires sont instamment priés d'examiner la levée dans le voisinage de leur navire afin que de promptes informations soient reçues. 17 déc

Bonne occasion pour les amateurs.
M. P. MEYER étant sur le point d'aller en France, offre à vendre sa librairie en totalité ou séparément. Les personnes désireuses d'augmenter leurs bibliothèques de livres rares et précieux, pourront se satisfaire à des prix excessivement réduits.
Aussi,—Un choix de tableaux d'église et autres. On ne pourra profiter de cette occasion que jusqu'au 31 décembre seulement.
Rue Royale, No 213, entre Ste Anne et Orléans. 17 déc—1er janv.

Faïences, Porcelaines, Cristaux, Verreries etc.
Avis aux Marchands de la ville et des campagnes, aux Familles, Restaurants, Hotels et Steamboats, etc.
Vt. AICARD,
No. 42, Rue de la Vieille Levée, entre Conti et Bienville.
Le soussigné ayant pris de nouveaux arrangements avec les diverses manufactures d'Angleterre et de France, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il reçoit en ce moment et continuera à recevoir de grands assortiments de Faïences, Porcelaines, Cristaux, etc., qu'il offre à vendre à des prix excessivement réduits pour du comptant ou de bons papiers à 4 mois. Ayant un bel assortiment, il se flatte de pouvoir remplir avec le plus grand soin et promptitude toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier et aux prix les plus bas de la place.
N. B. Il a constamment en magasin les articles convenables pour les marchés mexicains. Paniers assortis pour les campagnes, etc. etc.
Les familles, Hotels, Restaurant, Steamboats, etc trouveront aussi tous les objets pour leur usage. Il invite donc les acheteurs à venir voir ses prix avant de faire leurs emplettes ailleurs.
11déc— VINCENT AICARD.

PORTRAITS AU DAGUERREOTYPE
No 1 RUE DU CAMP
F. MOISSENET

PORTRAITS.
AD. RINCK, peintre, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a ouvert son atelier Place d'Armes, No 6 dans les nouvelles maisons de Mme de Pontalba.
Il reprendra comme par le passé les travaux de son art et tâchera de mériter, par de nouveaux efforts, la continuation de la bienveillance avec laquelle les habitans de la Louisiane ont toujours accueilli ses portraits.
En outre et sur la demande de plusieurs amateurs de cette ville, M. Rinck ouvrira chez lui un cours de peinture et de dessin pour les dames et les jeunes personnes qui désireraient en prendre des leçons.

Broderies, Modes, Nouveautés
Mme RINCK a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans que pendant son séjour en France, elle s'est associée à une fabrique de broderies, dont les produits élégants et de bon goût lui seront journellement envoyés.
De plus elle a fait choix, dans les meilleures maisons de Paris, de jolies nouveautés telles que robes, chapeaux, fleurs, éventails, objets d'étrennes, etc., qu'elle offrira à des prix avantageux.
Elle espère que le soin avec lequel ses marchandises ont été achetées, sera du goût des personnes qui voudront bien la favoriser de leur visite, Place d'Armes, No 6, au premier étage, dans le salon qu'elle y ouvrira dès le samedi, 28 décembre courant. 26déc

Melle A. Mansuy,
Rue de Chartres No 6[illegible].
A l'honneur d'annoncer [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] est de retour de Paris [illegible] de modes qu'elle ouvre [illegible]
Melle M. invite les dames [illegible] nouvelles marchandises [illegible] plus grand soin [illegible] modes de Paris [illegible] nouvelles modes en CHAPEAUX [illegible] de soie, chapeaux de [illegible] enfans, manteaux, [illegible] de soirées, robes de bal [illegible] blondes, voilettes, dentelles, [illegible] lingerie, layettes et [illegible] vendra aux prix les plus modérés.

Mme Trautmann,
Modiste en Robes et Chapeaux,
153, RUE DE CHARTRES, ENCOIGNURE [illegible]
Etoffes pour robes et chapeaux
Articles de modes et de fantaisie.

Mme LUSSAN
PREVIENT sa clientèle [illegible] qu'elle a transporté [illegible] MAGASIN DE MODES [illegible] royale, No 102. Elle a toujours en [illegible] bel assortiment de costumes [illegible] et pour hommes. Elle loue pour [illegible] à des prix modérés. Elle se charge de [illegible] sur commande tant pour [illegible] grandes personnes.

ÉGARÉ OU VOLÉ
HIER, en sortant de la banque de la [illegible] à la Bourse St Louis, entre une et [illegible] Un livret en maroquin rouge, contenant [illegible] bank notes, un cash warrant No. [illegible] payable No Un, en faveur de P. Pourr. [illegible] 1850, de la somme de $474 03 cts [illegible] M. Ouif, en faveur de M. Villevaso [illegible] bre 1850, de $198 32 cts, ainsi que d'autres papiers qui ne peuvent être d'aucune [illegible] sonne, et un billet de la loterie de la Havane [illegible] du 12 décembre, No. 34,355. Une récompense [illegible] sera donnée à quiconque le [illegible] bureau de ce journal ou à M. Villevaso [illegible] Bernard.

Présents de jour de l'an et de Noël.
C. M. SIMPSON, 50, rue Canal
REÇU par le navire Ohio—Mouchoirs [illegible] riches, Chemisettes, Cols et Manchettes, riches.
Cols, Manchettes et Mouchoirs demi-deuil
Pèlerines en dentelles, très riches,
Magnifiques rubans et Cravattes [illegible]
Mantelets et Manteaux un grand assortiment
Robes en soie de tous les genres [illegible]
Ridicules pour dames, Cravattes pour [illegible]
Les articles ci-dessus seront vendus à [illegible] des prix des autres magasins
9déc C M SIMPSON, 50, Canal

CHANGE SUR NEW YORK—[illegible] MILLS & CO, 95, rue Gravier.

JAMBONS DUFFIELD
3000 JAMBONS DUFFIELD, [illegible] à vendre à bas prix par
R M McALPIN, marchand [illegible]
7 déc—30 No 20, rue de la Commune et No 7 [illegible]

ALMANACHS POUR 1851
Victor Hébert
149 RUE DE CHARTRES
ALMANACH de la LOUISIANE
do PROPHETIQUE
do COMIQUE
do LIEGEOIS
do de L'ILLUSTRATION, [illegible]
en gros et en détail.

Victor Hébert
149, Rue de Chartres,
VIENT de recevoir pour le [illegible] de l'an un choix de livres [illegible] peintures, pupitres et papeterie [illegible] nécessaires de travail et de toilette [illegible] or, en argent, en corail, [illegible] portemonnaies [illegible] de patience, [illegible]
Livres de Prières
Paroissiens velours, [illegible] en argent, [illegible] avec peintures [illegible] de toutes grandeurs [illegible] général tous les livres de prières [illegible]

AVIS—Les personnes qui désirent louer [illegible] propriété appartenant à la succession de John McDonough, sont invitées à s'adresser [illegible] aux exécuteurs testamentaires et [illegible] leur demande au Bureau, encoignure des Douane et Royale, [illegible] Banque de l'E[illegible]
C. Roselius, C. W. E. Lavergne,
P. B. d'Aurès, A. D. Crossman.
5nov—☞ Exécuteurs Testamentaires.

PIANOS ET HARMONIUMS.
A. PERIER,
310, rue Royale, entre Ursulines et St-Philippe.
De retour de France où il a [illegible] contracté un grand [illegible] ERARD et DEBAIN, offre au public [illegible]
Pianos grand format [illegible] système [illegible] reconnu supérieur [illegible] importé pour la première [illegible] pays.
PIANOS MECANIQUES FABRIQUE DEBAIN A SEPT OCTAVES—Avec ces pianos mécaniques une personne qui ne connaît pas la musique peut jouer des ouvertures d'opéras [illegible] fantaisies, valses [illegible] à grand effet [illegible] impossibles à surmonter avec les doigts [illegible] avec toutes les nuances d'expression [illegible] peut désormais improviser une fête [illegible] le secours d'un pianiste.
Les Pianos de DEBAIN dont [illegible] ont obtenu à Paris un succès [illegible] médaille d'argent à l'exposition de 1849. [illegible] grandes célébrités musicales [illegible] amélioration qu'il a apportées [illegible] de noms de MM. Auber, [illegible] Adam, Thomas, [illegible] autorités suffisantes pour convaincre [illegible]
Les Harmoniums de ce même facteur ont eu une vogue peut-être plus grande [illegible] ployés à Paris dans l'église de la Madeleine [illegible] Koch, St Sulpice et une douzaine d'autres [illegible] de la capitale.
Ces pianos ne doivent pas être confondus avec les pianos à orgue sur lesquels on adapte un [illegible] ment qui permet d'exécuter la musique [illegible] être musicien. Ces pianos à orgue ou harmoniums sont fabriqués dans les ateliers de Perier [illegible] vendus à des prix fort modérés.
☞ M. FLANDRIN facteur et accordeur de pianos-orgues se charge de faire les réparations et accords d'Harmonium s'adresser chez A. Perier, rue Royale, 310, entre St-Philippe et Ursulines. 21 déc

A LOUER—Une négresse, cuisinière, ordinaire, bonne blanchisseuse et repasseuse. S'adresser au No [illegible], rue des Magasins. 21 [illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE DR ALPUENTE a transporté son domicile, 231, rue Bourgogne, entre Dumaine et St Philippe. 6déc

Habillements Confectionnés.
Aux Marchands de la Ville et de la Campagne.
BACH, BARNETT & CO, No 9, rue des Magasins, viennent de recevoir par le [illegible] Philadelphia, une addition considérable à leur [illegible] d'habillements d'hiver, soit :
Habits et lévites, drap noir superfin,
Lévites, drap noir, brun et olive,
Habits d'Orsay invisibles, brun,
Sacs et paletots, casimir noir et fantaisie
Do do drap noir, olive et do,
Surtouts noir surfin, brun do,
Do drap pilote, cuir de laine,
Do en couvertures extra fins mexicaines
Manteaux, [illegible], drap noir surfin,
Pantalons, surfin noirs, bruns et fantaisie,
Do casimir, à raie d'ordonnance,
Do à grands carreaux, do satinet,
Colonnade de fantaisie, tweed do,
Pantalons de tous genres, de toutes qualités,
Gilets, soie satin et fantaisie,
Do gros du Rhin, gros de soie, etc.
Do casimir brodé, noir et fantaisie, etc.
A vendre par BACH, BARNETT & CO,
3 déc 9, Magasins.

Articles pour la fête du 1er de l'an.
LES gourmets, les connaisseurs et les amateurs sont respectueusement invités d'aller visiter le magasin de
LOREILHE & Co
Encoignure des rues Douane et Royale
Ils y trouveront tous les COMESTIBLES et VINS dont voici un aperçu.
Vins:
Excellents vins rouges—Haut-Brion de [illegible], Gruau Larose, [illegible], Chateau Latour et [illegible]—Vins blancs—Sauterne, [illegible] champagne, Cordon Rouge, [illegible] Jackson, etc, vins de Madère, vieux Porto, [illegible] Muscat de Lisbonne, Frontignan, Alicante, [illegible] Rhein et Bourgogne, etc, etc.
Liqueurs:
Anisette, Curaçao, Marasquino, Dantzick, [illegible] vie, Parfait-Amour, Cacao, Vanille, Eau verte, [illegible] Absinthe, Kirsch, Guignolet, Bitter, vieux Cognac, genièvre de Hollande, Whiskey, écossais [illegible], Bourbon, Monongahela, Eau de vie de [illegible] liqueurs de Badin en livres et flacons [illegible] pour étrennes, etc. etc.
Comestibles:
Fromages de toutes qualités et de tous pays [illegible] de foie-gras truffés ; homards, saumons, [illegible] anchois, saucissons de Lyon, jambons de W[illegible]phalie, olives farcies, sauces, cornichons [illegible] pains d'épices, champignons, cèpes, gibiers [illegible] truffes, biscuits doux de Paris et biscuits de Reims, chocolat, figues de Smyrne, raisins secs [illegible] confits, gelées et marmelades, ainsi qu'un vaste assortiment de fruits dans leur jus, très frais, [illegible] l'eau de vie, etc.
En un mot, LOREILHE & Co. peuvent dire qu'[illegible] ont mis à contribution les quatre parties du [illegible] pour offrir toutes les variétés de produits les plus délicats et les plus renommés. 21 déc

BELLE[illegible] & Co.
Successeurs de [illegible] & Co
Encoignure [illegible] et Royale,
INFORMENT le public [illegible] de France un [illegible] d'OBJETS D'ÉTRENNES, et de BONBONS fins. Les personnes qui ont des cadeaux à faire sont invitées à visiter leur magasin où elles trouveront tous les articles de luxe qu'offrent ordinairement en cette saison [illegible] tels que boites en cartonnage, boites [illegible] en écaille, paniers, [illegible]

Duntze et Iken,
Encoignure Royale et Conti
ONT en magasin à présent un bon assortiment de
Sardines à l'huile en 1/4, 2/3, 1/2 et 1/1 boîtes,
Petits pois en 1/1, 2/1 et 1/4 boîtes,
Champignons en 1/1 et 1/2 boîtes,
Cèpes à l'huile en 1/1, 1/2 et 1/4 boîtes
Truffes en 1/2 boîtes,
Fruits au jus en 1/1 et 1/2 bouteilles,
Pâtés truffés en 1/1, 1/2 et 1/4 boîtes,
Pickles anglais,
Confitures anglaises (fraises, framboises, Reine Claude, cerises, oranges, limons, etc.
Prunes en boîtes et jarres de différentes grandeurs.
Fromages de Gruyère, Limbourg, Schabziger de Hollande.
Vin rouge; un bon assortiment de caisses et barriques.
Cognac d'une qualité supérieure et un bon assortiment de groceries de famille. 21 déc

Habillements d'Enfants.
36, RUE DE CHARTRES, 36.
NOUS avons en magasin un très grand assortiment d'habillements pour enfans et jeunes gens, que nous avons reçus par les derniers arrivages de France et de New-York, et que nous offrons en détail à bas prix.
LAGAY & LECANU,
30 déc 36, rue de Chartres, près Douane.